

Livret de présentation

de la formation

Dominante FIL'EAT

FILières' Entreprises

Agricoles et Agroalimentaires

en Transitions

2024-2025

L'INSTITUT NATIONAL D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR POUR L'AGRICULTURE, L'ALIMENTATION ET L'ENVIRONNEMENT

26, Boulevard Docteur Petitjean - BP 87999 - 21079 DIJON cedex - Tel. : 03 80 77 25 25 - www.institut-agro.fr/dijon

MEMBRE DE



1. Présentation générale des dominantes proposées aux ingénieurs de L'Institut Agro Dijon	1
Principes généraux	1
Modalités d'organisation et volumes horaires	1
2. La dominante Filières' Entreprises Agricoles et Agroalimentaires en Transitions (FIL'EAT)	2
Objectifs, compétences visées	2
Compétences visées	3
Déroulement général de la dominante	3
Calendrier de la dominante	5
Modalités d'évaluation des étudiants	5
Intervenants	6
3. Programme FIL'EAT semestre 9	7
Projet d'ingénieur - phase C : Conduite d'un projet de la formulation de la commande au livrable (ING3A-S9-TC-UE14-FIL-M01)	8
Les transitions en débat (ING3A-S9-UE15-FIL-M01)	9
Acteurs et gouvernance des systèmes alimentaires 1 : économie et sociologie (ING3A-S9-UE15-FIL-M02.1)	10
Acteurs et gouvernance des systèmes alimentaires 2 : politiques (ING3A-S9-UE15-FIL-M02.2)	11
Démarches de qualité et RSE (ING3A-S9- UE15-CCV-M03)	12
Innovation et ESS (ING3A-S9-UE15-FIL-M04)	13
Filières alimentaires territorialisées (ING3A-S9-UE15-FIL-M05)	14
Démarches méthodologiques (ING3A-S9-UE15-FIL-M06)	15
4. Le mémoire d'Ingénieur de L'Institut Agro Dijon	16
Objectifs	16
Démarche	16
Encadrement	17
Convention	18
Pré-mémoire	18
Forme et présentation du document écrit	18
Jury, soutenance, évaluation	19

1. Présentation générale des dominantes proposées aux ingénieurs de L'Institut Agro Dijon

Principes généraux

La dernière année du cursus de formation des ingénieurs de L'Institut Agro Dijon est une année de spécialisation scientifique et technique à vocation professionnelle. L'approfondissement des connaissances scientifiques et techniques se fait par le choix d'une dominante disciplinaire, moyennant un ensemble d'enseignements théoriques et méthodologiques dans le champ considéré (premier semestre). La professionnalisation des étudiants repose sur un stage de fin d'études¹ (5 mois minimum). Il s'agit de mener une mission dans une entreprise, un institut de recherche ou une autre organisation. Le stage donne lieu à la production et à la soutenance d'un mémoire, réalisé avec l'encadrement d'un enseignant de L'Institut Agro Dijon et d'un maître de stage de l'organisme d'accueil. Il fait l'objet d'une préparation spécifique au cours de l'année.

Le premier semestre tient cependant également une place importante dans la professionnalisation des étudiants au travers

- d'une « mise en situation » (projet C) destinée à permettre aux étudiants d'appréhender concrètement le genre d'activité correspondant à la famille de métiers auxquels la dominante veut les préparer,
- du choix d'un « module optionnel » permettant aux étudiants de s'orienter et d'approfondir des compétences spécifiques aux profils de métier qui les intéressent.

Choisir une dominante consiste donc pour tout étudiant à décider de l'articulation –au cours de ce premier semestre– entre une *dominante disciplinaire*, une *activité consacrée au traitement d'une question professionnelle* et d'un *module optionnel à vocation professionnelle* (modules transverses à l'ensemble des dominantes).

Modalités d'organisation et volumes horaires

La formation est organisée sous forme d'unités d'enseignement (modules ou groupes de modules) faisant chacune l'objet d'une évaluation dont les modalités sont définies par les équipes pédagogiques de la dominante². L'organisation pédagogique adoptée au cours du premier semestre vise à permettre aux étudiants d'acquérir une autonomie dans leur travail individuel ou en petits groupes, soit en préparant, en amont, les activités programmées, soit en les approfondissant, en aval. Le premier semestre comprend une vingtaine de semaines, soit environ 600 heures correspondant aux 3 sortes d'activités programmées, précédemment indiquées³ et au travail requis en accompagnement.

Les cours sont obligatoires et toute absence doit faire l'objet d'une autorisation préalable (rendez-vous dans le cadre de la recherche de stage par exemple) auprès du responsable de dominante ou bien d'un justificatif (certificat médical). Les absences non autorisées feront l'objet de sanctions (diminution des notes obtenues aux modules, voire refus d'attribution d'un module).

¹ Stage au sens large : la durée de présence au sein de l'organisme partenaire peut varier selon l'objet de la mission.

² Cette évaluation s'effectue suivant un système de « quitus », chaque unité d'enseignement correspondant à un certain nombre de crédits ECTS (30 au total pour les activités du premier semestre et 30 pour le mémoire). Cf. *infra*.

³ 214 heures pour la dominante disciplinaire, 140 heures pour la confrontation à une situation professionnelle et les activités qui lui sont associées, 20 heures d'anglais, 24 heures pour un module optionnel auxquels il faut ajouter les modules dédiés aux aspects communication et management (40h) et un module « recherche d'emploi » (10h).

2. La dominante FILières' Entreprises Agricoles et Agroalimentaires en Transitions (FIL'EAT)

Objectifs, compétences visées

La montée des dérèglements environnementaux (changement climatique et sécheresses, effondrement de la biodiversité, érosion des sols, pollutions, ...) met en tension le système alimentaire actuel et ses capacités de résilience et d'adaptation lui permettant de nourrir la population. Alors que les mangeurs souhaitent une amélioration de la qualité nutritionnelle, mais aussi des impacts sociaux et environnementaux des produits alimentaires, le contexte d'inflation actuel remet au centre des préoccupations la question de l'accessibilité à l'alimentation. Dès lors, comment organiser la résilience et la soutenabilité du système agricole et alimentaire ? Quelles sont les alternatives et les voies de transition en émergence dans les filières et sur les territoires ? Enfin, quels outils peuvent être mobilisés afin de renouveler les pratiques de l'amont agricole à la distribution, en passant par la transformation (contrats, mise en réseau, marques collectives, labels, innovations, normes, règles, nouvelles formes de coordination, ...) ?

La dominante FIL'EAT est ouverte aux élèves ingénieurs agronomes et agroalimentaires et vise à former les étudiants sur ces questions. Elle leur permet de comprendre et de mieux connaître les grands enjeux socioéconomiques et environnementaux contemporains auxquels doivent faire face les entreprises agricoles et agroalimentaires, ainsi que l'ensemble des acteurs des filières et des systèmes alimentaires. Le but est de permettre aux étudiants d'être acteurs du changement et des transitions en cours et d'être en mesure de pouvoir accompagner les acteurs dans ce sens. La dominante est ainsi centrée sur le fonctionnement des filières et des systèmes alimentaires ainsi que sur les stratégies d'entreprises, notamment dans le contexte de la transition agroécologique.

Ses objectifs sont de :

- Former des ingénieurs qui connaissent le fonctionnement des filières et des systèmes alimentaires actuels, ainsi que leurs acteurs (dont les entreprises) ;
- Soient capables d'identifier et d'interroger les transitions en cours ;
- Aient les compétences pour améliorer la soutenabilité des systèmes alimentaires, des filières et des entreprises et/ou de participer à l'émergence de nouveaux systèmes ;
- Accompagnent les acteurs et les collectifs dans la mise en œuvre des transitions en cours.

La dominante FIL'EAT repose sur des enseignements pluridisciplinaires (économie, gestion, sociologie, droit), à la fois théoriques et pratiques, mais toujours conçus de manière interactive. Ceci vaut à la fois pour les CM ainsi que pour les TD, travaux de groupes et mises en situation. La dominante inclut également de nombreuses contributions de professionnels extérieurs, ainsi que plusieurs visites terrain.

La dominante est ouverte aux élèves ingénieurs des deux spécialités agronomie et agro alimentaire. Elle peut être suivie dans le cadre d'une alternance (contrat pro) ou d'un double diplôme (MAE). Elle permet également une poursuite en thèse : dans le cadre de la FCPR (formation continue par la recherche) pour les élèves fonctionnaires, ou bien en entreprise (CIFRE) ou encore en laboratoire de recherche.

Compétences visées

La dominante vise à former des ingénieurs en capacité d'être acteur des transitions et d'accompagner le changement. Elle forme au diagnostic de filières et de systèmes ; au management et à la gestion de projet ainsi qu'à l'innovation et à l'accompagnement du changement en lien avec les transitions.

Exemples de débouchés professionnels :

- Chargé d'étude / responsable de projet / responsable de filière pour mise en place d'appellation d'origine, de charte de qualité, de règles de traçabilité, dans des organisations professionnelles et interprofessionnelles (syndicats de produits ou d'entreprises, établissements publics) ;
- Responsable produit / approvisionnements / achats (logistique, relations fournisseurs) dans une entreprise ou une coopérative ; manager de rayon dans la grande distribution ;
- Chargé de mission ou responsable en lien avec l'innovation, la qualité, la promotion ou le marketing (entreprise agroalimentaire, coopérative, association professionnelle) ;
- Responsable projet ou coordinateur RSE (entreprise agroalimentaire, coopérative, mutuelle, association professionnelle ou interprofessionnelle) ;
- Chargé de mission agriculture et/ou alimentation dans une entreprise de l'Économie Sociale et Solidaire (entreprise ESUS, coopérative, mutuelle, association, ...) ;
- Chargé de mission dans des services de l'État (administration centrale ou services déconcentrés), des établissements publics (FranceAgrimer Agence de Service et de Paiement), ou collectivités territoriales (ex : responsable de l'animation de projets alimentaires territoriaux) ;
- Conseiller agricole (chambre d'agriculture, institut technique, collectivité territoriale, entreprise, coopérative, banque, mutuelle ou société d'assurance) ;

Déroulement général de la dominante

Organisation

L'année de formation s'organise en deux blocs. Le premier (22 semaines) correspond à la formation en présentiel à l'institut Agro Dijon. Le second (à partir de mi-mars et prenant fin au plus tard le 30 septembre, sauf dérogation) correspond à la formation en situation professionnelle individuelle (stage en entreprise ou organisme, avec rédaction d'un mémoire et soutenance devant un jury). Pour les étudiants en contrat professionnel, l'alternance entre formation à l'institut Agro Dijon et travail en entreprise commence dès la rentrée.

La dominante s'articule autour d'un tronc commun composé de 6 modules complétés par un projet d'ingénieur phase C qui permet de mettre en application les grilles d'analyse et démarches méthodologiques de la dominante, ainsi que par un module optionnel.

La dominante s'ouvre par un module visant à mettre en débat les transitions en cours des systèmes agricoles et alimentaires. Le module 2 aborde ensuite le fonctionnement des filières et systèmes agricoles et alimentaires actuels et poursuit l'analyse des transitions en cours, par des enseignements ainsi qu'un voyage d'étude à Bruxelles, mutualisé avec la dominante AGIR. Le module 3 est centré sur les démarches de qualité, les dispositifs de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) et la sociologie de l'entreprise. Il inclut plusieurs visites terrain. Le module 4 mobilise quant à lui de nombreux intervenants extérieurs afin d'aborder les dynamiques de l'innovation, l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et les outils du management stratégique permettant la conduite du changement. Le module 5 aborde les filières alimentaires territorialisées comme une modalité possible de

transition des systèmes alimentaires, par la réalisation d'une étude de cas et d'une visite terrain. Enfin, le module 6 regroupe des enseignements méthodologiques : anglais, préparation au mémoire et statistiques appliquées.

Tous les modules sont conçus de manière pluridisciplinaire (économie, gestion, sociologie) et organisent des visites et/ou mobilisent des intervenants extérieurs.

Module 1 : Les transitions en débat (12h)

Module 2 : Acteurs et gouvernance des systèmes alimentaires (65h)

1. Économie et sociologie (24h)

2. Politiques (41h)

Module 3 : Démarches de qualité et Responsabilité Sociale des Entreprises (62h)

Module 4 : Innovation et Économie Sociale et Solidaire (62h)

Module 5 : Filières alimentaires territorialisées (27h)

Module 6 : Démarches méthodologiques (33h)

Projet C (140h)

Déroulé chronologique

Septembre à Décembre : les modules 1 à 4 se succèdent dans l'ordre chronologique, avec des tuilages (maximum deux modules sur la même semaine) et les enseignements du module 6 sont dispensés au fil de l'eau

Octobre à Mars : Projet C

Janvier à Mars : fin des modules de tronc commun (modules 4 et 5) et module optionnel

Une mise en situation professionnelle : le projet phase C

Les sujets de projets C émanent de demandes de partenaires professionnels (institutionnels ou privés) et/ou d'enseignants-chercheurs, en lien avec les thématiques principales de la dominante. La séquence de projet se déroule d'Octobre à Mars sur plusieurs plages dédiées spécifiquement à cette activité.

Quelques exemples de projets :

2022 : stratégies de livraison des producteurs agricoles de Dijon métropole.

2021 : évaluation de la faisabilité de la mise en place d'une filière chanvre territorialisée en BFC destinée à la construction.

2020 : analyse de marché d'un logiciel d'aide à la décision pour les agriculteurs des pays du SUD.

2019 : évaluation des problèmes logistiques pour livrer en territoire rural des produits locaux.

2018 : approvisionnement en produits locaux de la Maison familiale rurale de Baigneux les juifs.

Module optionnel

Les étudiants suivent un module optionnel qui se déroule en janvier afin de renforcer leurs compétences en lien avec leur projet professionnel et ou de personnaliser leur parcours de formation. Les étudiants inscrits en double diplôme MAE suivent le module marketing afin de valider le parcours MAE.

Module de tronc commun

Les enseignements dédiés à FIL'EAT sont complétés par des modules de tronc commun à l'ensemble des dominantes de 3A de l'Institut Agro Dijon. Il s'agit en particulier des modules Management et communication ainsi que du module INEDI (INGénieur Ethique Déontologie Innovation).

Le stage de fin d'études et le mémoire

Dernier maillon de la formation, à la charnière entre la scolarité et la vie active, le stage de fin d'études revêt une grande importance, tant du point de vue de la formation scientifique et professionnelle, que de la future insertion de l'étudiant. Le stage d'une durée de 5 à 6 mois doit être conçu comme une mission dans une entreprise ou tout autre organisme qui, tout en étant finalisée, donne lieu à une analyse et à la production d'un mémoire de fin d'études (pour plus de précisions, voir « 4. Le mémoire d'Ingénieur de L'Institut Agro Dijon » p. 16 ainsi que le Livret des stages).

Le module « démarche méthodologique » inclut une préparation au mémoire. Des points réguliers sur l'avancement des projets des étudiants en la matière sont également prévus afin de les accompagner dans leur travail. Un module recherche d'emploi d'une durée de 10 heures (8 heures en salle et 2 heures dans le cadre du forum de l'emploi) est proposé en amont de manière à faciliter la recherche d'un stage.

Calendrier de la dominante

L'emploi du temps détaillé de la dominante, fourni par Unités d'Enseignement (UE), est transmis aux étudiants par le secrétariat pédagogique.

Modalités d'évaluation des étudiants

L'évaluation repose sur un système de quitus à obtenir pour chacune des UE constitutives de la dominante. Le tableau en page 7 indique le nombre de crédits ECTS qui leur correspond. Les modalités d'attribution du quitus sont celles que définit le Règlement Intérieur de la Formation des Ingénieurs en vigueur à l'institut agro DIJON. Le quitus est délivré par l'équipe enseignante en charge de l'Unité. Son obtention suppose une moyenne supérieure ou égale à 10 pour l'ensemble des travaux d'évaluation à réaliser dans cette Unité (travaux affectés d'un coefficient proportionnel à la charge de travail que représente pour les étudiants l'activité évaluée), aucune des notes obtenues ne devant être inférieure à 7. La nature de ces travaux et les critères retenus pour leur appréciation sont indiqués aux étudiants par les responsables d'UE et de modules dès le démarrage de l'activité. Les modalités de rattrapage en cas de notes comprises entre 7 et 10 ou de notes inférieures à 7 sont également celles prévues par le règlement Intérieur de Formation.

Intervenants

Les enseignements sont assurés par une équipe pédagogique d'enseignants chercheurs de l'Institut Agro Dijon principalement rattachés au département de Sciences Humaines et Sociales (DSHS).

Jérôme AUBERT	Droit des marques et des appellations. Marketing et distribution.	jerome.aubert@agrosupdijon.fr
Farida BHOGADIA	Anglais	farida.bhogadia@agrosupdijon.fr
Leslie CARNOYE	Stratégie d'entreprise et développement durable, mécanismes de coordination entre acteurs	leslie.carnoye@agrosupdijon.fr leslie.carnoye@inrae.fr
Floriane DERBEZ	Sociologie des systèmes alimentaires Sociologie des organisations	floriane.derbez@agrosupdijon.fr floriane.derbez@inrae.fr
Marion DRUT	Politique agricole et de développement rural, économie du développement durable, nouveaux modèles économiques	marion.drut@agrosupdijon.fr marion.drut@inrae.fr
Matthieu DUBOYS DE LABARRE	Système alimentaire re-localisé, sociologie de l'alimentation, sociologie de la santé publique	matthieu.dubois-delabarre@agrosupdijon.fr matthieu.de-labarre@inrae.fr
Laurence DUJOURDY	Statistiques	laurence.dujourdy@agrosupdijon.fr
Delphine GALLAUD	Économie des filières et des systèmes alimentaire, analyse des réseaux d'innovation, dimensions spatiales de l'innovation	delphine.gallaud@agrosupdijon.fr delphine.gallaud@inrae.fr
Julie LE GALLO	Politique de la concurrence	julie.le-gallo@agrosupdijon.fr julie.le-gallo@inrae.fr
Hai Vu PHAM	Politique publique	hai-vu.pham@agrosupdijon.fr hai-vu.pham@inrae.fr
Olivier RAT-ASPERT	Gestion appliquée aux entreprises et aux filières agricoles et agroalimentaires. Filières territorialisées	olivier.rat-aspert@agrosupdijon.fr olivier.rat-aspert@inrae.fr
Monia SAIDI	Marketing	monia.saidi@agrosupdijon.fr monia.saidi@inrae.fr
Hélène SIMONIN	Analyse d'impact environnemental ACV	helene.simonin@agrosupdijon.fr helene.gerard-simonin@u-bourgogne.fr
Corinne TANGUY	Innovation dans les entreprises agricoles et agroalimentaires, organisation et localisation des entreprises, analyse des réseaux inter-firmes	corinne.tanguy@agrosupdijon.fr corinne.tanguy@inrae.fr
Marie-Hélène VERGOTE	Gestion de la qualité, gestion de la sûreté des aliments dans les filières alimentaires	marie-helene.vergote@agrosupdijon.fr marie-helene.vergote@inrae.fr

La responsabilité d'ensemble de la dominante est assurée par Delphine GALLAUD et Leslie CARNOYE.

L'assistance pédagogique de la dominante est assurée par Sylvie MOILLERON (sylvie.moilleron@agrosupdijon.fr) localisée au rez-de-chaussée du bâtiment des Longelles.

3. Programme FIL'EAT semestre 9

Unité d'enseignement	Module	Heures étudiant	Coeff	ECTS
ING3A-S9-UE14 Projets d'ingénieur - Phase C	Projets d'ingénieur - phase C	140	9	
ING3A-S9-UE15 Dominante Tronc Commun	Les transitions en débat	12	1	1
	Acteurs et gouvernance des systèmes alimentaires	65	4	2
	Démarches de qualité et RSE	62	3	2
	Innovation et ESS	62	3	3
	Filières alimentaires territorialisées	27	2	3
	Démarches méthodologiques	33	2.5	2,5
Total		401	24,5	16

Projet d'ingénieur - phase C : Conduite d'un projet de la formulation de la commande au livrable (ING3A-S9-TC-UE14-FIL-M01)

Module facultatif

Nb heures / étudiant	140				
Formes Pédago.	CM	TD	TP	ST	Vis
Nb heures	-	-	-	-	-
Nb groupes	-	-	-	-	-
Enseignants responsables	Delphine GALLAUD, Leslie CARNOYE				
Département/UPé	UPE ECONOMIE ET GESTION DE L'ENTREPRISE				
Compétences					
Objectifs Développement Durable	Module ressource, non concerné				
Objectifs du module	Il s'agit de conduire une démarche de projet de la commande au livrable, en répondant à une commande liée aux thématiques de SOFEAA, à travers diverses étapes ou opérations (établir un diagnostic préalable au lancement d'une action, étudier la « faisabilité » d'un projet, résoudre des difficultés de fonctionnement, mener une évaluation du travail réalisé...).				
Objectifs d'apprentissage	A l'issue du module les étudiants ont appris à : - Travailler en équipe pour s'organiser et faire émerger des éléments de réflexion collective; - Dialoguer avec un commanditaire pour répondre à une commande, tout en l'adaptant au temps disponible et aux modalités pratiques envisageables; - Elaborer une méthode d'enquête et de collecte des données adaptée à la commande et à la faisabilité du projet; - S'organiser collectivement pour analyser les données et en faire ressortir les éléments principaux de manière synthétique; - Rédiger un rapport et communiquer sur les résultats de manière collective ; - Mettre en oeuvre les enseignements relatifs à la gestion de projet, dans leurs dimensions pratiques, techniques et humaines.				
Pré-requis	Compétences acquises en gestion de projet (Projet B)				
Contenu	A titre d'exemple, les projets C des années précédentes ont porté sur: Les stratégies de livraison des producteurs agricoles de Dijon Métropole Evaluation de la faisabilité de la mise en place d'une filière chanvre territorialisée en BFC destinée à la construction Le développement de la RSE au sein des filières vitivinicole et laitière, à partir de la région BFC Analyse de marché d'un logiciel d'aide à la décision pour les agriculteurs des pays du Sud Commercialisation et valorisation collectives des produits des exploitations agricoles et ateliers de transformation des EPL de BFC Evaluation des problèmes logistiques pour livrer en territoire rural des produits locaux Approvisionnement en produits locaux de la Maison familiale rurale de Baigneux les Juifs				
Évaluations	CC : oral en groupe		CC : compte-rendu ou rapport écrit en groupe		
Coefficient	4.5		4.5		

Les transitions en débat (ING3A-S9-UE15-FIL-M01)

Module obligatoire

Nb heures / étudiant	12				
Formes Pédago.	CM	TD	TP	ST	Vis
Nb heures	8	-	4	-	-
Nb groupes	1	-	2	-	-
Enseignants responsables	Delphine GALLAUD, Marion DRUT				
Département/UPé					
Compétences	Réaliser un diagnostic				
Objectifs Développement Durable	Consommation et production responsables				
Objectifs du module	L'objectif du module est de faire une analyse critique des différents modèles de mise en œuvre des transitions écologiques et sociales et de montrer l'existence de modèles alternatifs. La RSE constitue une des mises en œuvre possible elle sera abordée dans le module 3.				
Objectifs d'apprentissage	Identifier et positionner les différents modèles de transition (savoir réaliser un diagnostic).				
Pré-requis	Acteurs et Mécanismes Economiques (TC 1A)				
Contenu	• Historique du paradigme des transitions • Soutenabilité faible vs soutenabilité forte : de la croissance verte à la décroissance • Modèle linéaire d'organisation de la production • Croissance, croissance verte et décroissance. • Economie circulaire et économie de la fonctionnalité • Analyse critique : mobilité partagée et décroissance • Systèmes d'échanges locaux, transitions justes • Scénarios de transition (ADEME / autres organisation) Les cours intégreront des formats pédagogiques innovants et actifs, de type jeu sérieux, jeu de rôle et débat.				
Évaluations	CC : oral en groupe		CC : compte-rendu ou rapport écrit en groupe		
Coefficient	0.5		0.5		

Acteurs et gouvernance des systèmes alimentaires 1 : économie et sociologie (ING3A-S9-UE15-FIL-M02.1)

Module obligatoire

Nb heures / étudiant	24				
Formes Pédago.	CM	TD	TP	ST	Vis
Nb heures	20	2	-	-	2
Nb groupes	1	1	-	-	1
Enseignants responsables	Delphine GALLAUD, Leslie CARNOYE				
Département/UPé	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES				
Compétences	Réaliser un diagnostic				
Objectifs Développement Durable	Consommation et production responsables				
Intervenants Internes	Matthieu DUBOYS DE LABARRE				
Objectifs du module	Connaître le fonctionnement du système alimentaire dominant et ses limites. Savoir utiliser l'approche de la perspective multiniveau pour analyser une des voies de transition vers des systèmes reterritorialisés. Connaître les freins et les blocages potentiels de cette voie de transition et être en capacité d'identifier des leviers de changement.				
Objectifs d'apprentissage	savoir utiliser l'approche de la perspective multiniveau pour identifier les freins et leviers des transitions en cours				
Pré-requis	économie des systèmes alimentaires (TC 2A)				
Contenu	économie des systèmes 2 (18 H) dont 2 H TD + 2 H de visite. Fonctionnement du système dominant Perspective multi niveau et application aux systèmes reterritorialisés visite (2H) Sociologie de l'alimentation (4H) : compréhension des dimensions socio culturelles des pratiques alimentaires				
Évaluations	CC : écrit individuel				
Coefficient	2				

Acteurs et gouvernance des systèmes alimentaires 2 : politiques (ING3A-S9-UE15-FIL-M02.2)**Module obligatoire**

Nb heures / étudiant	41				
Formes Pédago.	CM	TD	TP	ST	Vis
Nb heures	20	-	-	-	21
Nb groupes	1	-	-	-	1
Enseignants responsables	Delphine GALLAUD, Leslie CARNOYE, Marion DRUT				
Département/UPé	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES				
Compétences	Réaliser un diagnostic				
Objectifs Développement Durable	Module ressource, non concerné				
Intervenants Internes	Julie LE GALLO				
Objectifs du module	Ce module vise à (1) mieux saisir la diversité et le fonctionnement des politiques européennes de concurrence, de régulation et d'organisation des marchés dans le secteur agro-alimentaire, avec un focus particulier sur la Politique Agricole Commune, (2) mieux comprendre leurs facteurs d'évolution et leurs implications principales sur les plans économique, social et environnemental.				
Objectifs d'apprentissage	Cette compréhension plus fine des dispositifs institutionnels repose sur une appropriation des principaux cadres d'analyse économique. Ces cadres permettront d'interroger l'évolution de la PAC, et le processus des négociations d'une politique européenne.				
Pré-requis	Politiques Agricole et d'Environnement 1 et 2 Acteurs et mécanismes économiques				
Contenu	* (cours inversé) Historique de la PAC et analyse de son contenu actuel * (cours de spécialité) Politique de la concurrence et rôle de l'Organisation Commune des Marchés * Dispositifs institutionnels et processus politique d'élaboration de la PAC à Bruxelles * Politique alimentaire * Jeu de rôle / débat Les cours intègrent des formes pédagogiques innovantes et actives : jeu sérieux, classe inversée, jeu de rôle, débat. Les cours seront complétés par une semaine de visites et d'interventions. Le programme comportera des rencontres avec divers acteurs de la politique européenne (député européen, représentations syndicales agricoles et think tank, gestion des fonds en région.) Une partie du module est commune avec la dominante Agricultures Alternatives Gouvernance Initiatives et Ruralité sur les territoires (AGIR).				
Évaluations	CT : écrit individuel		CC : écrit individuel		CC : oral en groupe
Coefficient	0.5		0.1		0.4

Module obligatoire

Nb heures / étudiant	62				
Formes Pédago.	CM	TD	TP	ST	Vis
Nb heures	42	4	10	-	6
Nb groupes	1	1	2	-	1
Enseignants responsables	Marie-Helene VERGOTE, Leslie CARNOYE				
Département/UPé	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES				
Compétences					
Objectifs Développement Durable	Consommation et production responsables				
Intervenants Internes	Marie-Helene VERGOTE, Leslie CARNOYE, Jerome AUBERT, Matthieu DUBOYS DE LABARRE, Corinne TANGUY				
Objectifs du module	L'objectif du module est d'aller au-delà de « la qualité », comme démarche de maîtrise industrielle et processus de standardisation, pour aborder les démarches de qualité comme des outils de différenciation et de valorisation des produits agricoles et alimentaires. Ces démarches changent d'échelle passant de l'entreprise à des filières, comportant des enjeux de coordination et de construction de stratégies collectives sur des territoires.				
Objectifs d'apprentissage	A l'issue du module, les étudiants seront en capacité de: - Analyser les stratégies des acteurs engagés dans des démarches de co-construction de critères qualité, ainsi que les mécanismes de la construction de la confiance dans la qualité à travers divers systèmes de garantie; - Discerner comment ces démarches participent, sous des formes diverses, à la transition agroécologique des systèmes alimentaires et quels prolongements et appuis peuvent-elles trouver dans les dispositifs de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE); - Comprendre comment les démarches de qualité et de RSE peuvent se décliner à l'échelle d'une entreprise (grâce aux apports du jeu Développement Durable) - Connaître la diversité des formes organisationnelles des entreprises aujourd'hui et des normes managériales dans lesquelles elles sont plongées (via les apports de sociologie de l'entreprise).				
Pré-requis					
Contenu	Le module est organisé en 4 séquences principales, auxquelles s'ajoutent 3 visites de terrain dans des exploitations agricoles et/ou entreprises agroalimentaires (6h) : • Qualités des produits agricoles et agroalimentaires : démarches de valorisation et stratégies d'acteurs (28h) • Jeu Développement Durable (6h) • Responsabilité Sociale des Entreprises et transition agroécologique (14h) • Sociologie de l'entreprise (8h) Il est conçu de manière transdisciplinaire, avec des apports en sciences de gestion, droit, sociologie, économie, ainsi qu'avec des interventions de professionnels extérieurs.				
Évaluations	Contrôle Continu par groupe	Contrôle Continu par groupe	CC : mise en situation pratique en groupe	CC : écrit individuel	
Coefficient	0.25	0.25	0.25	0.25	

Innovation et ESS (ING3A-S9-UE15-FIL-M04)

Module obligatoire

Nb heures / étudiant	62				
Formes Pédago.	CM	TD	TP	ST	Vis
Nb heures	62	-	-	-	-
Nb groupes	1	-	-	-	-
Enseignants responsables	Corinne TANGUY, Leslie CARNOYE				
Département/UPé	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES				
Compétences					
Objectifs Développement Durable	Réduction des inégalités, Consommation et production responsables				
Intervenants Internes	Corinne TANGUY, Leslie CARNOYE, Jerome AUBERT, Monia SAIDI, Matthieu DUBOYS DE LABARRE				
Objectifs du module	L'innovation est un processus clé pour la transition écologique et sociale des entreprises et des filières agricoles et agroalimentaires. L'objectif du module est de montrer que l'innovation est un processus non seulement technique, mais aussi social et organisationnel, qui se déroule à différentes échelles (organisations, filières, politiques publiques...).				
Objectifs d'apprentissage	Le module permet d'acquérir les bases de l'analyse stratégique et de la conduite du changement de projets innovants dans les entreprises et il permet de connaître et de mettre en débat le champ de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), comme moteur d'innovations sociales, économiques, écologiques et organisationnelles.				
Pré-requis					
Contenu	Le module est organisé en trois séquences principales auxquelles participent de nombreux intervenants extérieurs : • Innovation : enjeux, stratégies d'acteurs, freins et leviers dans le secteur agricole et alimentaire (24h) • Analyse stratégique et conduite du changement (20h) • ESS : fondements, acteurs et controverses (18h) Il est conçu de manière transdisciplinaire, avec des apports en économie, sciences de gestion, marketing, sociologie, ainsi qu'avec des enseignants et des professionnels extérieurs.				
Évaluations	CC : compte-rendu ou rapport écrit en groupe	CC : compte-rendu ou rapport écrit en groupe	CC : compte-rendu ou rapport écrit individuel		
Coefficient	0.5	0.25	0.25		

Filières alimentaires territorialisées (ING3A-S9-UE15-FIL-M05)

Module obligatoire

Nb heures / étudiant	27				
Formes Pédago.	CM	TD	TP	ST	Vis
Nb heures	12	4	5	-	6
Nb groupes	1	1	2	-	1
Enseignants responsables	Olivier RAT-ASPERT				
Département/UPé	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES				
Compétences	Réaliser un diagnostic				
Objectifs Développement Durable	Consommation et production responsables, Villes et communautés durables				
Intervenants Internes	Delphine GALLAUD, Helene GERARD-SIMONIN, Leslie CARNOYE				
Objectifs du module	A travers une étude de cas réalisée par les étudiants, le module vise à analyser les filières alimentaires territorialisées, comme une modalité possible de transition des systèmes agricoles et alimentaires, en questionnant les changements et les impacts économiques, organisationnels, sociaux et environnementaux de ces filières.				
Objectifs d'apprentissage	A l'issue du module, l'étudiant sera en capacité de : • Comprendre le fonctionnement d'une filière territorialisée et ses interactions avec le territoire et le système alimentaire conventionnel ; • Identifier les éléments de transition et les stratégies d'acteurs de ces filières (logiques d'action, formes organisationnelles, outils de coordination, impacts économiques, sociaux et environnementaux) ; • Comprendre les bases de la méthodologie d'Analyse en Cycle de Vie (ACV) ainsi que les intérêts et limites de ces outils pour l'analyse de l'impact environnemental des filières territorialisées. Il pourra mobiliser ces connaissances et cette expérience pour accompagner les filières et leurs acteurs dans leurs logiques de transition.				
Pré-requis	Le module est construit autour d'une étude de cas de filière territorialisée ancrée dans un système alimentaire. L'étude de cas s'appuiera sur des apports pluridisciplinaires en début de module (sociologie des systèmes alimentaires, analyse de cycle de vie). Il mobilisera également les enseignements précédents de la dominante (Transitions en controverse, Acteurs et gouvernance, Démarches qualité et RSE, Innovation et ESS) qui en sont un prérequis.				
Contenu	Le module est organisé sur une semaine dédiée, à la fin de la dominante. Il inclut : • Des apports de sociologie des systèmes alimentaires : 4h • Des apports autour de l'étude de l'impact environnemental : 8h • Une journée de visite terrain : 6h • La réalisation d'un diagnostic de filière par les étudiants (analyse bibliographique, préparation de la visite terrain et des entretiens avec les acteurs, rédaction de comptes rendus, analyse des données et préparation de la restitution) : 9h				
Évaluations	CC : oral en groupe		CC : compte-rendu ou rapport écrit en groupe		
Coefficient	0.5		0.5		

Démarches méthodologiques (ING3A-S9-UE15-FIL-M06)

Module obligatoire

Nb heures / étudiant	33				
Formes Pédago.	CM	TD	TP	ST	Vis
Nb heures	23	10	-	-	-
Nb groupes	1	1	-	-	-
Enseignants responsables	Leslie CARNOYE, Delphine GALLAUD				
Département/UPé	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES				
Compétences					
Objectifs Développement Durable	Module ressource, non concerné				
Intervenants Internes	Delphine GALLAUD, Farida BHOGADIA, Laurence DUJOURDY				
Objectifs du module	Acquisition de démarches méthodologiques				
Objectifs d'apprentissage	Anglais : compétences d'expression orale en lien avec les thématiques de la dominante (entreprises, filières et systèmes alimentaires en transition) et avec les aspirations professionnelles des étudiants. Statistiques : savoir utiliser un logiciel de traitement d'enquêtes et de manipulation de bases de données. Méthodologie du mémoire de fin d'étude: acquérir la démarche scientifique attendue dans le mémoire de fin d'étude.				
Pré-requis					
Contenu	-Anglais (20 H): évaluation par un oral individuel -Statistiques (6 H) : évaluation par quitus -Préparation mémoire (7 H): observation et analyse des soutenances de la promotion précédente; séance recherche d'informations et d'éléments de contexte et de problématique en lien avec les stages de la promotion actuelle; enseignements sur les méthodes d'analyse en sciences sociales; réalisation et soutenance orale d'un pré-mémoire: évaluation par quitus				
Évaluations	Examen Oral				
Coefficient	1				

4. Le mémoire d'Ingénieur de L'Institut Agro Dijon

Le mémoire de fin d'études est une activité essentielle pour tous les ingénieurs :

- ce travail est un moment privilégié de constitution de leur identité d'ingénieur,
- il constitue une référence essentielle lors de la recherche du premier emploi,
- son évaluation tient une place importante dans la décision d'attribution du diplôme.

Ce mémoire s'inscrit :

- dans un processus de formation par la recherche, dont il constitue l'étape terminale,
 - en conclusion des différentes mises en situation à partir desquelles les étudiants développent leurs compétences d'ingénieur,
 - dans le dispositif de formation personnalisée en référence au projet personnel et professionnel de l'étudiant.
- Le choix du thème du mémoire et de la situation de stage représente une dernière étape importante dans cette réflexion.

Objectifs

Le mémoire repose sur l'élaboration et la mise en œuvre d'une démarche de recherche appliquée. Il doit être l'occasion pour les futurs ingénieurs :

- de définir et de négocier l'objet de ce travail, à partir d'un questionnement formulé par un organisme privé ou public (commanditaire), et en cohérence avec leur projet professionnel,
- de mettre en œuvre une démarche d'étude rigoureuse, au plan scientifique et organisationnel ; celle-ci est appliquée dans le sens où elle doit fournir des conclusions opérationnelles, pour l'action de l'organisme commanditaire de ce travail ,
- de communiquer et d'argumenter les principaux résultats de ce travail dans un document écrit et lors d'une soutenance orale publique.

Ces trois objectifs sont la base de l'évaluation de ce travail.

Démarche

Il s'agit :

- d'élaborer une problématique, c'est-à-dire de reformuler la demande du commanditaire,
- de proposer un ensemble de moyens et de méthodes pour répondre à la demande,
- d'obtenir et/ou d'assembler des informations puis de les interpréter,
- enfin de proposer une analyse critique et des perspectives permettant d'apporter des réponses aux questions du commanditaire.

La problématique se construit à partir :

- de la bibliographie,
- des acteurs et ou des experts qui possèdent toujours des informations qui justifient tant la nature des questions posées que les raisons d'y répondre,

Elle aboutit à transformer la demande en un langage scientifique et méthodologique permettant de mobiliser les savoirs nécessaires à la conduite de l'étude.

La méthode présente les moyens d'acquérir les réponses aux questions posées (enquêtes, expérimentations, analyses de laboratoire, dires d'experts, ...) et les outils ou procédures utilisés. Les choix, tant dans les moyens que dans les méthodes, doivent être justifiés.

Les résultats et leur interprétation doivent :

- confirmer ou non les hypothèses initiales,
- comparer les résultats à ceux obtenus par ailleurs (bibliographie),
- apprécier l'intérêt et les limites des résultats présentés et de la méthode d'étude utilisée.

Les perspectives et conclusions permettent de :

- formuler des pistes de travail pour le futur (nouvelles hypothèses),
- déboucher sur de nouvelles connaissances, et (ou) sur une proposition cohérente d'actions permettant de répondre au questionnement initial du maître de stage.

Encadrement

L'encadrement de ce travail a pour objectif de faire en sorte que chaque étudiant réalise un mémoire de qualité dans les délais fixés. Il doit aussi permettre, avec l'appui des enseignants de la dominante, dans les premières étapes de définition du mémoire (jusqu'au pré-mémoire) :

- d'articuler le choix du commanditaire et du thème du mémoire, aux centres d'intérêts de l'étudiant et/ou aux champs d'expertise visés,
- de garantir la pertinence professionnelle du mémoire, qui doit avoir un sens par rapport au métier d'ingénieur souhaité.

Le mémoire est réalisé sous la direction conjointe d'un maître de stage et d'un tuteur pédagogique. Avant la désignation des tuteurs, le responsable de chaque dominante s'assure que tous les étudiants progressent bien en temps voulu vers l'objectif fixé. En cas de retard, il décide avec chacun des étudiants concernés des mesures propres à remédier à cette situation. Ce responsable gère la désignation des tuteurs pédagogique pour chaque élève ingénieur avant le départ en stage.

Le tuteur pédagogique est un enseignant de L'Institut Agro Dijon. Il conseille et oriente l'étudiant par rapport aux exigences de rigueur scientifique et de cohérence du dispositif de recherche. Il veille au bon déroulement et au respect des délais du mémoire. En cas de difficulté, il alerte le responsable de dominante. Le tuteur pédagogique accompagne régulièrement l'étudiant pour :

1. construire le projet d'étude, c'est-à-dire :
 - clarifier l'attente du commanditaire,
 - assurer le passage de la demande du commanditaire à la problématique,
 - vérifier que les moyens offerts correspondent aux moyens nécessaires pour mener l'étude à son terme,
2. guider l'acquisition de connaissances pour mener à bien le travail (cadre théorique, méthode, ...) dans la discipline centrale du mémoire mais aussi parfois dans d'autres disciplines (approches partielles indispensables au traitement de la demande du fait de sa composante professionnelle) par des rencontres avec d'autres chercheurs ou par du travail bibliographique,
3. assurer la rigueur du travail, de la définition à la mise en œuvre de la méthode de collecte et de traitement des données, jusqu'à la rédaction (expression, argumentation) du mémoire.

Pour assurer cet encadrement, le tuteur pédagogique doit mettre en place une procédure de suivi du stagiaire, (courriel, téléphone, visites, ...) et vérifier que le stagiaire fournit bien les rapports d'activités intermédiaires. Le responsable de dominante s'assure que ce suivi est réalisé.

Le tuteur pédagogique décide de la possibilité de soutenance du mémoire en accordant l'autorisation de soutenir. **Le maître de stage** représente le commanditaire de l'étude et il est porteur de sa demande (opérationnalité des résultats). Il veille aux bonnes conditions matérielles et d'accès à l'information. Il accompagne et rencontre régulièrement le « stagiaire » pour assurer la mobilisation des moyens et des personnes-ressources nécessaires pour mener à bien l'étude. Le maître de stage ne peut être, pour le même étudiant, le tuteur pédagogique.

Les étudiants en EXEAT sont rattachés, par décision de la commission des études, à une des dominantes de L'Institut Agro Dijon. Ils sont suivis par un « correspondant » désigné par le responsable de cette dominante. Ce responsable s'assure de l'avancement du travail. Il peut participer au jury de soutenance du mémoire.

Convention

Une convention tripartite définit les obligations de chacun : étudiant, organisme d'accueil, Institut agro Dijon. Elle est disponible auprès de l'inspection des études dont relève l'élève ingénieur. Elle doit être signée avant le départ en stage ou, au plus tard, durant la première semaine du stage et adressée à l'inspection des études concernée dès la première semaine du stage.

Pour la Formation initiale, elle comporte une annexe pédagogique signée par le maître de stage et par le maître de mémoire.

Pour la Formation continue, elle comporte les attestations de présence que le maître de stage doit envoyer mensuellement à l'Inspection des Études IFC

Pré-mémoire

La formation méthodologique des élèves ingénieurs pour la réalisation du mémoire est assurée dans chaque dominante tout au long du 1er semestre. Elle s'achève avec le pré-mémoire : il s'agit d'une réunion de travail qui doit déboucher sur la validation du projet ou sur sa modulation, toujours possible à ce stade du travail. L'élève ingénieur est encadré par son tuteur pédagogique pour la préparation de ce pré-mémoire. Chaque élève ingénieur présente son projet de mémoire (demande, cadre d'analyse, méthode d'étude) aux élèves ingénieurs et aux enseignants de la dominante, sur la base d'un rapport écrit de quelques pages et d'une brève présentation orale. Cette présentation est suivie d'une discussion visant à préciser le projet. Cette séance n'a pas de caractère d'évaluation, il s'agit d'une séance collective de travail qui prend place en amont de la phase de mise en œuvre proprement dite de la démarche. Étant donné ses objectifs, le pré-mémoire doit avoir lieu avant le départ en stage.

Forme et présentation du document écrit

Le document écrit relate avec précision toutes les étapes de la démarche de recherche appliquée mise en œuvre. Le nombre de pages maximum est fixé par chaque dominante : pour la dominante FIL'EAT, ce nombre est d'environ 50 pages (sans les annexes). Le document doit comprendre entre autres :

- une page de couverture conforme à un modèle type,
- un résumé d'une page maximum en français et en anglais,

- une introduction (thème de l'étude, origine, contexte) et une conclusion claire et concise (intérêts et limites du travail, perspectives).
- corps du document : plan type : partie 1 contexte, partie 2 méthode, partie 3 résultats/ discussion, partie 4 pistes d'amélioration,
- les données et les formules qui ont permis d'élaborer les résultats présentés (au moins en annexe),
- une liste de références bibliographiques, conforme aux références citées dans le texte,
- des annexes s'il y a lieu : elles seront numérotées, référencées dans le texte, et on se rappellera que tout ce qui est en annexe n'est pas absolument nécessaire à la compréhension du document.

Pour L'Institut Agro Dijon, le document dactylographié est à établir généralement en 6 exemplaires papiers et un exemplaire numérisé.

Dans le cas d'un stage en pays étranger, le document, après accord préalable du président de jury, peut être écrit en langue étrangère. Il doit comporter un résumé en français de 10 pages de texte au minimum, non compris les graphiques, les tableaux, les croquis et les mots clés.

Jury, soutenance, évaluation

Le mémoire constitue une Unité d'Enseignement. Il est évalué par un **jury** dont la composition est arrêtée par le directeur de L'Institut Agro Dijon, sur proposition du tuteur pédagogique. Réglementairement, le directeur assure la présidence du jury, présidence qu'il peut déléguer à un enseignant chercheur ou un ingénieur de l'établissement. La composition des jurys de mémoire est fixée comme suit : un président, le maître de mémoire, le maître de stage, un expert, qui est une personne compétente sur le sujet et extérieure à L'Institut Agro Dijon et à l'étude. En cas d'impossibilité pour le maître de stage d'être présent à la soutenance du mémoire, il devra communiquer au secrétariat de la dominante¹, par courrier, son avis motivé sur la qualité du travail fourni. Le jury ne peut se réunir en l'absence de la personnalité extérieure, du tuteur pédagogique et de l'avis du maître de stage. Il entend le candidat et l'interroge sur ses travaux au cours d'une **soutenance** publique, sauf en cas de demande motivée de la part du commanditaire. Cette soutenance se déroule en 5 temps :

- présentation des membres du jury et rappel des objectifs et du déroulement,
- exposé de l'élève ingénieur : 20 minutes,
- réponses aux questions du jury et du public : 40 minutes,
- délibération à huis clos,
- restitution de l'appréciation du jury au candidat.

L'**évaluation** repose sur une confrontation du travail réalisé aux objectifs du mémoire d'ingénieur de L'Institut Agro Dijon. Les membres du jury évaluent :

- la présentation du document écrit et de la soutenance orale,
- la démarche de travail (principalement appréciée par les personnes qui ont encadré le travail) : insertion dans un collectif de travail, capacité de négociation du sujet de l'étude,
- la démarche d'étude, et les résultats obtenus : pertinence du dispositif d'étude, rigueur dans sa mise en œuvre, mobilisation des connaissances scientifiques et techniques du domaine de la formation, argumentation dans les réponses aux questions du jury.

Pour les étudiants en formation initiale, le jury attribue une note sur 20 pour chacun de ces trois points. Ces notes sont affectées d'un coefficient 1 pour les deux premiers, et d'un coefficient 2 pour le troisième. Si toutes les notes

¹ Ou, à défaut, au secrétariat du département.

sont supérieures ou égales à 7 et la note globale supérieure ou égale à 10, l'élève ingénieur obtient le quitus pour cette unité d'enseignement. Les règles d'attribution des mentions sont les mêmes que pour les autres unités d'enseignement. Si la note globale est inférieure à 7, l'élève ingénieur doit refaire un stage et un mémoire. Dans les autres cas, le jury précise, lors de la délibération, les travaux complémentaires à fournir par l'élève ingénieur et les conditions de validation de ces travaux (quand, par qui, comment, ...). Le président de jury charge le maître de mémoire de suivre la réalisation de ces travaux en coordination avec le responsable de dominante.

À l'issue de la soutenance, le président de jury rédige une fiche d'évaluation. Elle comprend l'appréciation qualitative restituée au candidat après la délibération du jury, les notes ou le niveau et, le cas échéant, les travaux complémentaires demandés et leurs conditions de validation, la clause de confidentialité éventuelle à la demande du maître de stage et les perspectives d'emploi.

Formation Initiale Ingénieur Institut Agro Dijon

Spécialité « Agronomie » ou agro alimentaire

Spécialisation : « FILières' Entreprises Agricoles et Agroalimentaires en Transitions »

Mémoire de fin d'études :

TITRE :

Réalisé du au

Nom étudiant :

3^e année :

Référent pédagogique :

Institut Agro Dijon

Tuteur en entreprise :

Lieu du stage :

Année :

